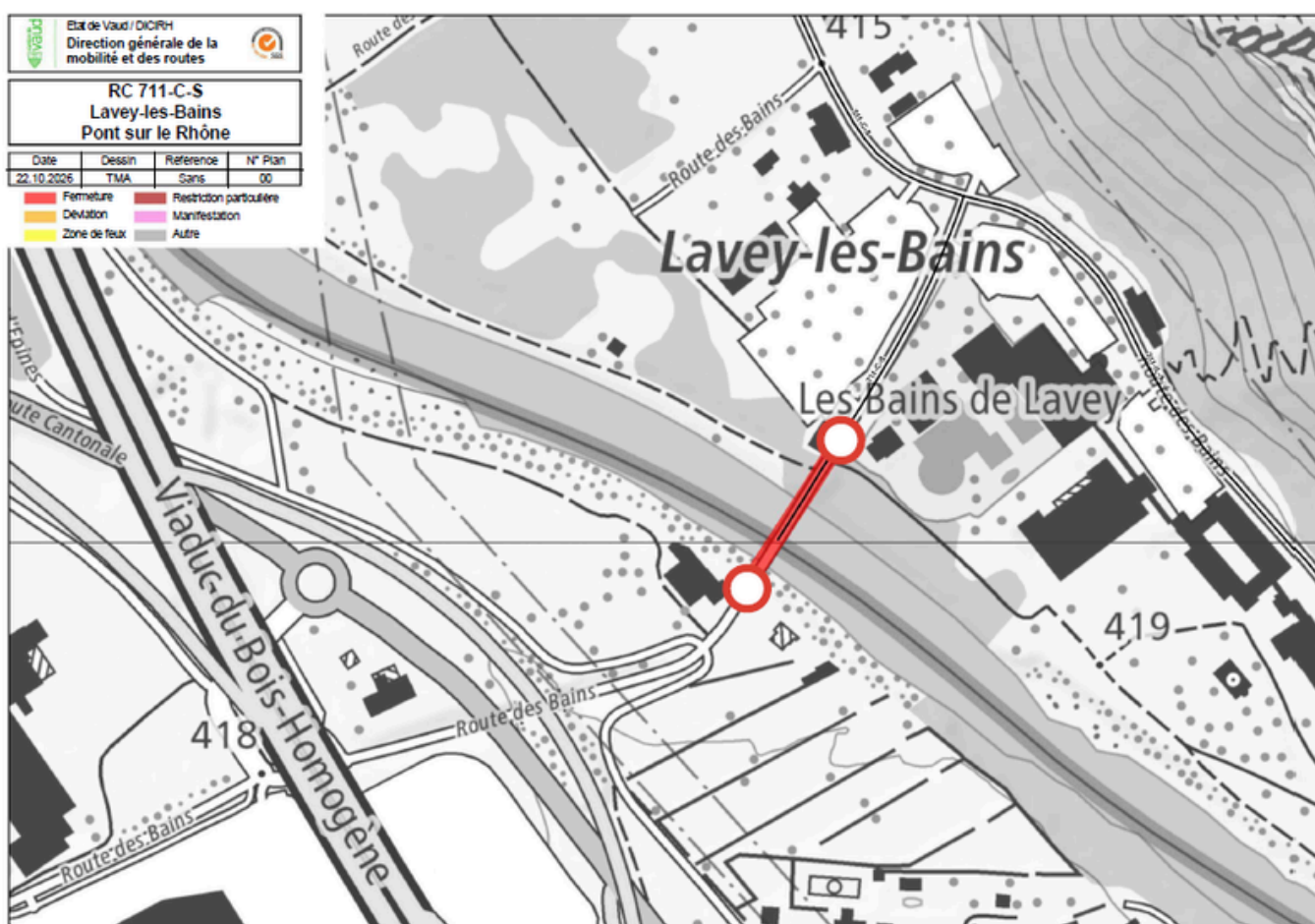


Restriction de circulation

Samedi 31 octobre 2026

De 08h00 à 12h00

Fermeture du pont, en rouge sur le plan ci-dessous



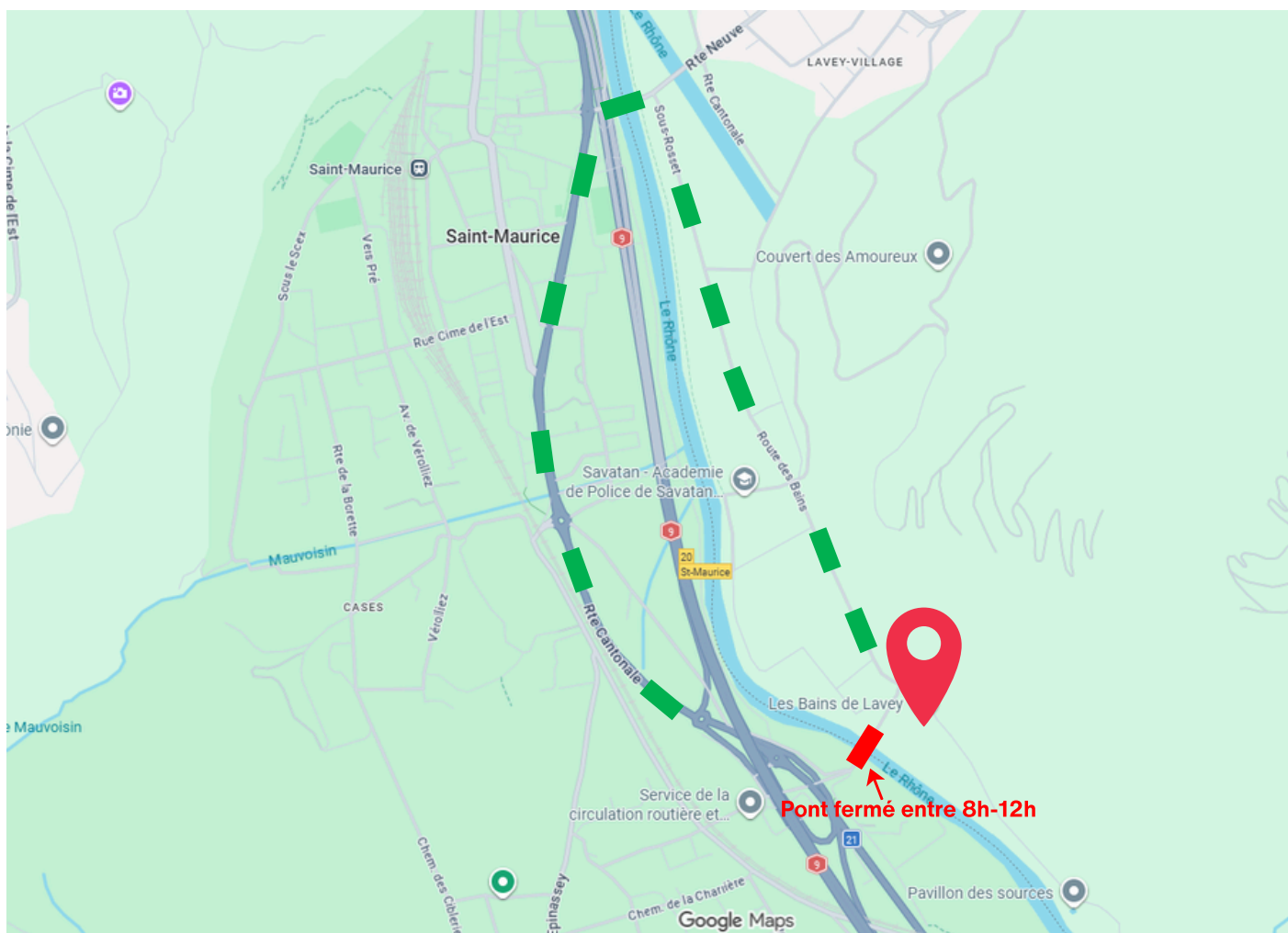
Itinéraire d'accès conseillé, sur la page suivante



Itinéraire d'accès conseillé

En arrivant par l'autoroute (sortie St-Maurice), empruntez la Route Cantonale puis la Route du Simplon, qui traversent Saint-Maurice.

Poursuivez ensuite sur la Route Neuve en direction de Lavey-Village afin de traverser le Rhône. Juste après le pont, empruntez la Route Sous-Rosset puis la Route des Bains pour rejoindre les Bains de Lavey.



Itinéraire conseillé en traits verts sur le plan